



Compte-rendu

Débat du 31 janvier 2018 – Paris, France

« De la Revue stratégique à la LPM : Dans un monde incertain et instable, conserver pour la France un modèle complet d'armée »

Dans le cadre de ses séminaires de réflexion et d'échange, CEIS a organisé le 31 janvier dernier une session des Universités d'Été de la Défense permanentes dédiée à la publication récente de la Revue Stratégique ainsi qu'à la Loi de Programmation Militaire (LPM), présentée en Conseil des Ministres le 8 février 2018. Cette session, animée par le Général (2S) Jean-Paul Paloméros, a accueilli comme intervenants Arnaud Danjean, député européen et président du comité de rédaction de la Revue Stratégique, Philippe Errera, directeur général de la stratégie du Ministère des Armées, et Jean-Jacques Bridey, président de la commission de la défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale. Une centaine de participants du ministère des Armées, de l'industrie et du Parlement ont pris part à cet échange tenu sous la règle de Chatham House.

Répondant aux enjeux exprimés dans la Revue Stratégique, la nouvelle LPM se dessine autour de 4 thématiques centrales : redonner à nos soldats les conditions de vie et d'entraînement à la hauteur de leur engagement tout en leur garantissant des perspectives d'évolution dans leur carrière, assurer le renouvellement des capacités opérationnelles, garantir l'autonomie stratégique française tout en soutenant la coopération européenne et, enfin, mettre en œuvre une politique d'innovation ambitieuse.

Un effort budgétaire acté

Jugée trop consensuelle par certains, la Revue stratégique ne propose pas de mesures de rupture stratégique, mais compte tenu de l'état du monde actuel et des perspectives d'évolution des crises et conflits, elle soutient le besoin de conserver un modèle d'armée complet et équilibré. La LPM 2019-2025 vise à satisfaire cette ambition à l'horizon 2030. Elle implique un effort budgétaire constant de la Nation pour qu'à cette échéance, nos armées soient dotées d'équipements modernisés en nombre suffisant, en comblant les trous capacitaires existants. Pour atteindre cet objectif, le PR et son gouvernement ont fixé une trajectoire financière en augmentation constante, soit 1,7 milliard € supplémentaires tous les ans jusqu'en 2022, avec un effort additionnel de 3 milliards € chaque année de 2022 à 2025 pour atteindre 2% du PIB à cette échéance.

La nouvelle LPM accorde une attention toute particulière au personnel selon l'expression « une LPM à hauteur d'homme ». Il s'agit de remettre à niveau les conditions de vie et de travail des femmes et des hommes de nos armées mais aussi de prendre en compte les suggestions de leur famille. De même un effort spécifique est consenti pour garantir un niveau d'entraînement élevé, garant de l'efficacité opérationnelle et de la sécurité de nos forces.



La question de l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe

L'autonomie stratégique est au cœur de la politique de Défense car elle conditionne l'exercice de notre souveraineté, notre liberté de décision et d'action. A la lumière du retour d'expérience des engagements récents, et des défis à venir, deux domaines sont à privilégier tout particulièrement pour garantir notre autonomie stratégique, le renseignement ainsi que la lutte dans le cyberspace.

Donner à l'Union Européenne les moyens d'assurer son autonomie stratégique constitue un autre objectif. Il s'agit dans un premier temps de s'accorder sur une vision stratégique partagée dans le but de refonder les bases de l'Europe de la Défense. Dès lors se pose clairement la question de savoir comment articuler autonomie et coopération ? Les deux ne sont pas nécessairement contradictoires. Des coopérations peuvent être utiles, voire indispensables pour acquérir des moyens additionnels. Nos forces armées, aussi bien que celles de nos alliés doivent voir la coopération européenne comme un moyen permettant de démultiplier les efforts et les effets. Le point de départ de cette politique de coopération renforcée consiste en une convergence des perceptions des menaces qui pèsent sur l'Europe puis une expression de besoin commune visant à développer les moyens propres à y faire face, en donnant la priorité aux projets en coopération. La gouvernance de ces projets constitue dès lors un point crucial.

Ce réveil européen est stimulé par les incertitudes liées à la nouvelle politique étrangère américaine, toutefois il faut être conscient des différences de perception et d'attitude des différents membres de l'UE sur ce sujet.

Un réel problème de convergence des cultures stratégiques en Europe demeure. La France est perçue comme une puissance militaire européenne agissante, très axée sur les engagements opérationnels, ce qui n'est pas une attitude très répandue chez nos partenaires, en particulier l'Allemagne, même si certains signes encourageants sont à noter ces dernières années.

L'enjeu central de l'innovation

L'innovation et la modernisation permettent de bénéficier d'une avance technologique. L'innovation joue un rôle majeur dans la capacité des armées à faire face aux défis futurs. Pour cela, il convient d'être novateur dans les nouveaux espaces de confrontation stratégique tel que le cyberspace, et dans des domaines de rupture comme la robotisation et l'intelligence artificielle, ce qui demande des budgets conséquents en termes de recrutement et de recherche. La France doit fournir dans ces domaines un effort particulier pour demeurer parmi les nations les plus performantes. Un rééquilibrage en termes de renseignement avec des avancées technologiques sur le spatial et le renseignement électromagnétique est également devenu une nécessité.

La future LPM soulève quelques points de vigilance soulignée par le PR, notamment sur l'efficacité des dépenses de défense. La question est également de savoir comment accélérer le développement des programmes d'armement, leur adaptation aux nouvelles menaces et l'intégration rapide de nouvelles technologies. Cet effort d'innovation et d'efficacité doit aussi profiter au maintien en condition opérationnelle des équipements, condition sine qua non de la crédibilité de nos armées.

